

Communiqué de presse

Lancement de l'appel à projets 100% Inclusion destiné aux résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Paris, le 11 février 2021

En ce début de mois de février Elisabeth Borne ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Carine Seiler Haut-Commissaire aux Compétences, en lien avec la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) et la Banque des Territoires (Opérateur) ont lancé une nouvelle vague de l'AAP 100% Inclusion visant à remobiliser et accompagner les résidents des QPV vers l'emploi et l'activité pérenne. L'AAP est ouvert jusqu'au 15 avril prochain.

Le cahier des charges et le dossier de candidature peuvent être retirés sur le site :
<https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/accueil/#>

L'appel à projets 100% inclusion est une initiative du Plan d'investissement dans les compétences (PIC), lancé par le gouvernement pour former deux millions de personnes éloignées de l'emploi, transformer en profondeur le système et permettre aux acteurs d'expérimenter dans les champs de la formation professionnelle et de l'accès à l'emploi ou l'activité.

Les difficultés d'accès à l'emploi sont d'autant plus importantes que le niveau de qualification est faible (85% des diplômés du supérieur sont en emploi contre 55% seulement de ceux qui n'ont pas obtenu le bac). **L'objectif de cet appel à projets est ainsi de soutenir des projets innovants permettant** de repérer, remobiliser et accompagner les plus vulnérables pour que chaque citoyen ait les compétences nécessaires pour trouver un emploi durable.

L'AAP cible les résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville particulièrement touchés par la crise sanitaire du Covid-19 et la crise économique. Il vise la remobilisation des demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion professionnelle et prioritairement les personnes peu qualifiées. Une attention particulière sera également donnée aux femmes résidant dans ces quartiers.

Toute structure compétente pour l'accompagnement et le développement ou la valorisation de compétences des publics peu ou pas qualifiés, publique ou privée, dotée d'une personnalité morale peut candidater à cet AAP. La constitution de consortium pour associer des structures aux expertises complémentaires est encouragée.

La dotation de cet appel à projets est de 50M€. Le financement des projets prendra la forme de subventions. L'assiette des dépenses éligibles au financement du PIC des projets présentés devra être supérieure à 350 000 euros et les aides demandées pourront couvrir une période maximale de 24 mois.

La Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) et la Banque des Territoires, groupe Caisse des Dépôts, opérateur pour le compte de l'Etat de cette action, sont en charge d'instruire les projets déclarés éligibles. Sont également impliqués dans le processus de sélection un panel de personnes relevant des publics cibles de l'appel à projets (Comité des bénéficiaires) et un panel de personnalités qualifiées (Comité de sélection).

Consultez également le Communiqué de Presse du ministère du travail de l'emploi et de l'insertion sur le site : <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/>

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact : Service.presse@caissedesdepots.fr / 01 58 50 40 00